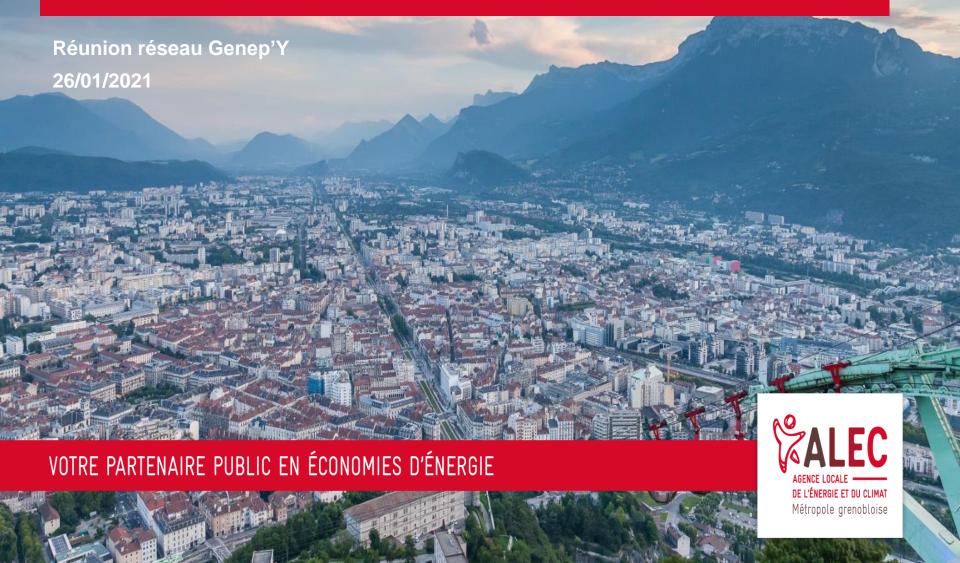
Rénovation des bâtiments scolaires

Analyses et retours d'experiences



Plan de la réunion

I/ Introduction et présentation ALEC (60min)

- Présentation observatoire des bâtiments scolaires
 - Questions /échanges
- Décret tertiaire
- Niveaux de performance viser et enjeux spécifiques aux écoles
- Focus sur la QAI / Ventilation
- Opportunités de financement (y compris énergies renouvelables)
 - Questions /échanges

II/ Retours d'expérience par thématique proposée (60min)

- Confort d'été : REX Sassenage (STD) + + stratégie confort d'été (ALEC)
 - Questions /échanges
- REX Niveau de performance et montage juridique/financier, SPL OSER
 - Questions /échanges



Observatoire des consommations énergétiques des groupes scolaires

Métropole Grenobloise

Contexte

- Données issues de l'action collective initiée par l'ALEC en 2020 :
 - 1. Base de données des communes suivi en CEP
 - 2. Données directement envoyées par les communes de tailles plus importantes.
- Objectifs:
 - Échantillon : **165 établissements dans 22 communes** (conséquent et représentatif)
 - **Données de consommations et dépenses énergétiques** des différents bâtiments scolaires de la métropole grenobloise : écoles, groupes scolaires, cantines (années 2015 à 2019)
 - Analyser ces données en fonction des caractéristiques des bâtiments (année de construction, surface, mode de chauffage) et de leur année de rénovation le cas échéant, pour en faire ressortir des indicateurs et des tendances.
- Limites de l'exercice :
 - Données manquantes pour certaines communes, en fonction des années
 - Disparités de certaines données : surfaces des bâtiments parfois approximatives, type de surface différent (surface utile, SHON, ...)
 - Périmètre de comptage : d'autres bâtiments sont raccordés à certains groupes scolaires (gymnases, piscines, écoles de musiques...)

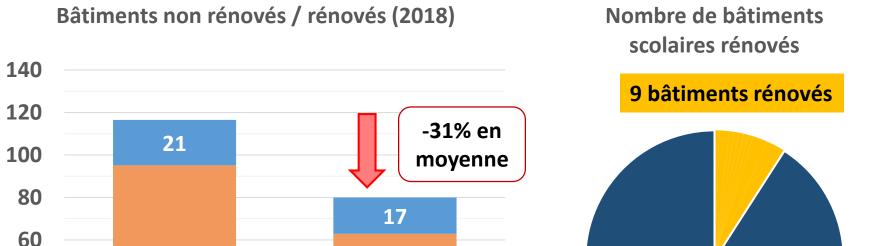


95

non

Autres

Résultats : économies d'énergie, bâtiments rénovés



150 non rénovés

Notes : un 10aine d'établissements rénovés / 150 non rénovés Les dates de rénovations varient entre 2005 et 2018

Chauffage

40

20

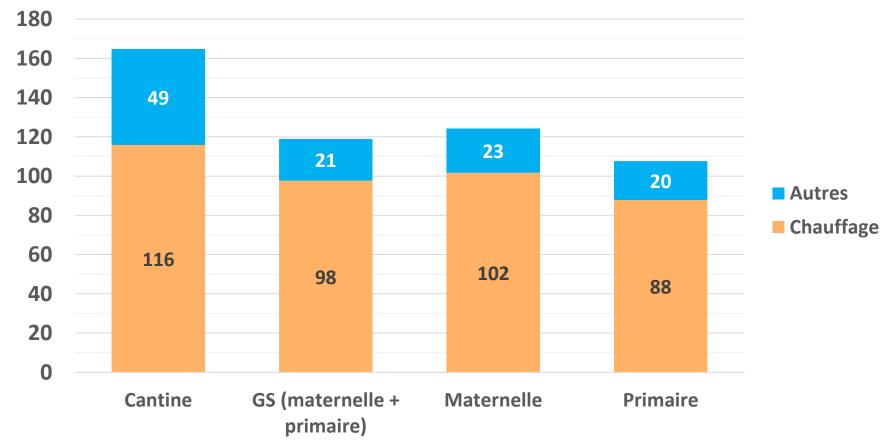
0

63

oui

Consommations par typologie de bâtiment

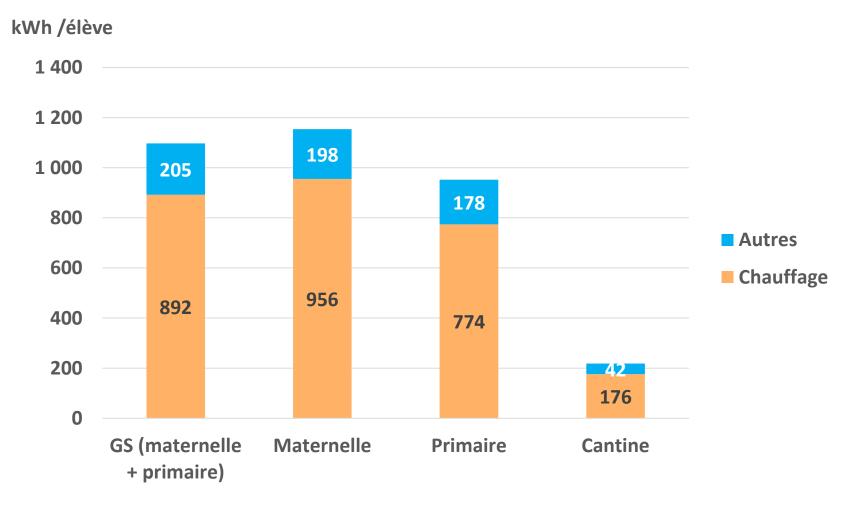
Consommations moyennes 2017 et 2018 (kWh/m²)



Notes:

61 GS, 41 Maternelles, 30 Primaires, 4 cantines

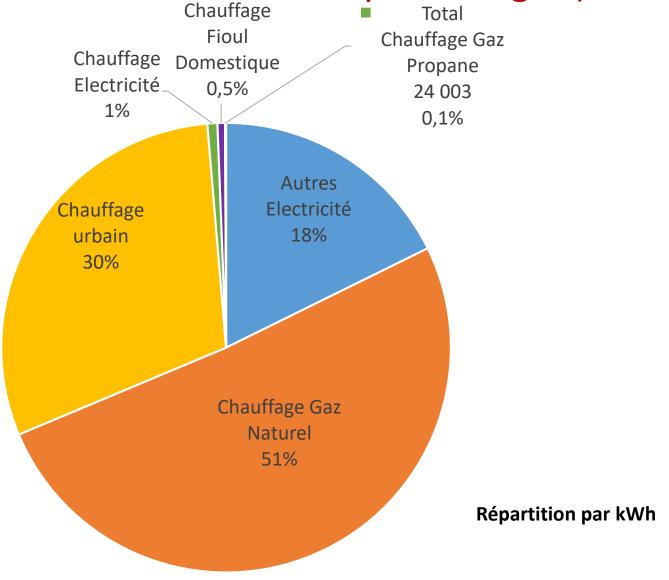
Consommation par nombre d'élèves (2018)



Notes:

78 GS, 46 Maternelles, 36 Primaires, 4 cantines

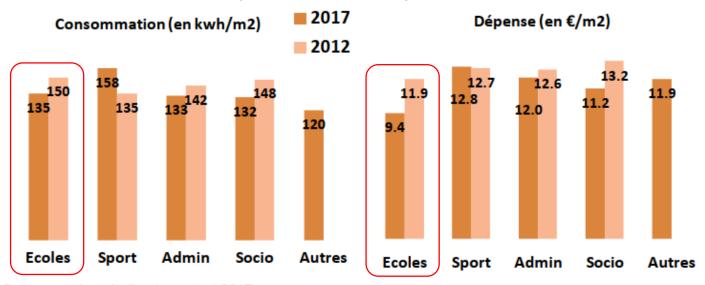
Répartitions des consommations par énergie (2018)



Comparaison aux consommations nationales

Consommations au mètre carré

Consommation et dépenses d'énergie dans les bâtiments (hors piscines) par mètre carré pour les communes de plus de 10 000 habitants



Consommations à climat constant 2017

Pour l'échantillon métropolitain, la moyenne de consommations se situe est à 127 kWh/m² contre 135 kWh/m² au niveau national.

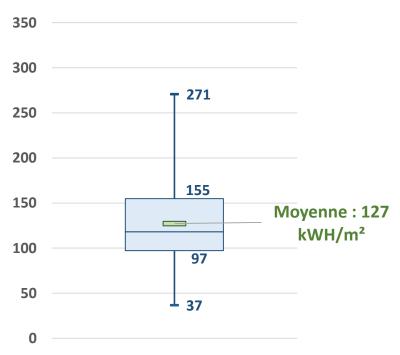
En terme de couts par m², la moyenne métropolitaine est à 10,5 €/m² à comparer à 9,4€/m² au niveau national.

Attention, les moyennes ne concernent que des communes de plus de 10 000 habitants.



Comparaison consommations nationales

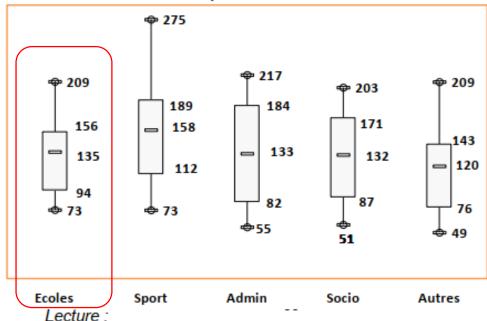
Dispersion consommations bâtiments scolaires métropole grenobloise



Pour l'échantillon métropolitain :

- la moyenne se situe est à 127 kWh/m²
- 80% des écoles consomment entre 37 et 271
- 50% des écoles consomment entre 97 et 155

Consommation en kWh /m2 dans les communes de plus de 10 000 habitants



En moyenne les écoles consomment 135 kWh/m² 80% des écoles consomment entre 73 et 209 kWh/m² (entre P10 et P90)

50% des écoles consomment entre 94 et 156 kWh/m² (entre P25 et P75).

Source : ADEME enquête énergie et patrimoine 2020



Dispositif Eco-Energie Tertiaire

Décret tertiaire Loi ELAN

Dispositif Eco-Energie Tertiaire (Décret tertiaire)

Bâtiments scolaires

<u>Principe</u>: Obligation de suivi des consommations énergétiques et d'atteinte d'objectifs de réduction entre 2030 et 2050.

<u>Assujettissement</u>: Toute entité fonctionnelle, existante au 24/11/2018, ayant une surface de plancher >1000m² (chauffée ou non).

Nota: La SDP correspond a la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle se mesure à l'intérieur de la construction, d'un mur de façade à un autre. > ne comprend pas la surface des parkings, ni des locaux techniques...



- Bâtiment à usage exclusivement tertiaire (surface ≥ 1 000 m²)



- Bâtiment à usage mixte (dont cumul surface ≥ 1 000 m²)



- Ensemble de bâtiments sur une même unité foncière (avec surface cumulée ≥ 1 000 m²) <u>Unité foncière</u>: l'ensemble des parcelles contigües d'un même propriétaire.

/!\ Vérifier l'assujettissement de bâtiments en sommant les DSP concernées sur les unités foncières.

Notion « Site » : lorsque plusieurs bâtiments à usage tertiaire sur une même unité foncière partagent pour un type d'énergie le même point de livraison.



Objectifs à atteindre

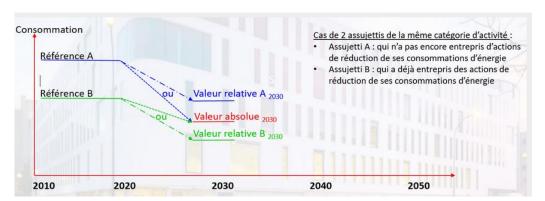
Méthode 1 : obligation respectée par l'atteinte d'un **objectif relatif** de consommation d'énergie finale réduite

Détermination d'une année de consommation de référence en énergie finale (ajustée des conditions climatiques) entre 2010 et 2019.



Crelat = Cref x (1-0,4)

Globalement favorable au bâtiment énergivore



Méthode 2 : obligation respectée par l'atteinte d'une consommation fixée en valeur absolue

Niveau de consommation en énergie finale maximale fixé par arrêté chaque décennie :

- En fonction de la consommation énergétique de bâtiments de même catégorie
- Sur la base d'indicateurs d'intensité d'usage de référence
- Ajusté en fonction des conditions climatiques

Cabs = CVC + USE

CVC: composante chauffage, ventilation, refroidissement **USE**: Usage spécifique de l'énergie (autre usages RT), éclairage – prod ECS et auxiliaire – autre usage immo – usages spécifiques activité

Globalement favorable au bâtiment performants

Après simulation, déclarer l'objectif le moins contraignant.



Objectifs à atteindre

Méthode 2 : obligation respectée par l'atteinte d'une consommation fixée en valeur absolue

Cabs = CVC + USE

Niveau de consommation en énergie finale maximale fixé par arrêté chaque décennie :

- En fonction de la consommation énergétique de bâtiments de même catégorie
- Sur la base d'indicateurs d'intensité d'usage de référence
- Ajusté en fonction des conditions climatiques

Catégorie	Sous-catégorie	CVC(H1c, <400m)	USE	Indicateur Intensité usage	Valeur étalon
Enseignement	Maternelle	72 kWh/m².an	15 kWh/m².an	Densité temporelle (H ouvrée/an)	1900 Soit 5j/semaine x 10h/j x 38 semaines
Enseignement	Elémentaire	72 kWh/m².an	20 kWh/m².an	Densité temporelle (H ouvrée/an)	1900 Soit 5j/semaine x 10h/j x 38 semaines

Exemple: Ecole maternelle Pont de Vence + Cantine à St Egrève

SHON = 1195 m². Conso 2019 = 144 167 kWh >> Conso Ref 2019 = 121 kWh/m²

= 121 * (1-40%)

Si tps correspondant à la réalité >> Cabs = 87 kWh/m².an

=CVC [72] + USE [15], soit -28%/Cref

- Si tps inférieur (ouverture sur 4 j) >> pas de modif du Cabs
- Si tps supérieur (5,5j par ex) >> Int. usage = 2090h > USE=39kWh/m².an et Cabs = 111 kWh/m².an (-8%/Cref)



OPERAT - Calendrier de déploiement

Lot 1: 4ème trimestre 2020

- o Gestion des habilitations et utilisateurs par le référent de la structure assujettie
- o Possibilité de mandater une structure prestataire

Lot 2 : février 2021

- Saisie des éléments bâtimentaires
- o Import d'éléments bâtimentaires (via un import de fichiers csv)
- o Déclaration des compteurs

Lot 3: mars 2021

- Saisie de la consommation de référence
- Saisie des consommations annuelles
- Saisie des caractéristiques d'occupation et critères de modulation (indicateurs d'intensité d'usage)
- o Ajustement climatique des consommations
- o Import des consommations par interfaçage avec les API Enedis et GRDF
- o Calcul des objectifs à atteindre
- o Calcul de la consommation corrigée
- o Calcul des émissions de gaz à effet de serre

Lot 4 : 2ème trimestre 2021

- o Contrôle des données saisies, par les services de l'Etat
- o Administration des stations météo (notamment pour permettre un choix)
- Import de données bâtimentaires et consommations via interfaçage avec des applications tierses (outil d'Energy Management)
- o Gestion des plans d'actions de rénovation
- o Définition / gestion de la maille de respect des obligations

Lot 5: 2021

- o Restitution de statistiques, accessibles au grand public
- o Fonctionnalité de benchmark
- o Edition d'attestation de respect des exigences réglementaires, en conformité avec la notation éco-énergie tertiaire.

23 juillet **2019**

décret créant Éco énergie tertiaire

1^{er} octobre **2019**

entrée en vigueur d'**Éco énergie tertiaire**

30 septembre **2021**

1[™] échéance de remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT

Fin **2024**

analyse détaillée des données 2020-2023

30 septembre **2026**

échéance de déclaration de modulation des objectifs pour disproportion économique pour la 1™ décennie

Fin **2031**

vérification de l'atteinte des objectifs de la 1[®] décennie



Quel niveau de performance énergétique viser?

Quel niveau de performance viser en rénovation?

Postes	Façades / Murs R minimum	Toiture terrasse R minimum	Toiture en pente R minimum	Planchers bas R minimum	Fenêtres Uw / Sw max.
Réglementation Thermique Existant * Performance minimale	2,9	3,3	Rampants : 4,4 Combles : 4,8	2,7	Uw ≤ 1,9
CEE (Certificats d'Economie d'Energie) Garde-fous rénovation postes par postes	3,7	4,5	6	3	Uw ≤ 1,3 et Sw ≤ 0,35
BBC Effinergie Rénovation ** Bâtiment performant	4,5 à 6	6 à 8	8 à 10	4 à 5,5 (entre 3 et 4 sur terreplein)	

^{*} Valeur pour la RT existant élément par élément (bâtiment <1000m² et

^{**} niveau permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation (calcul global) - source : guide Effinergie

Enjeux de la rénovation d'une école

Interfaces et interactions à traiter

L'enveloppe du bâtiment est isolée et son étanchéité à l'air est renforcée pour améliorer le confort et diminuer les besoins de chauffage / refroidissement.

Confort d'été

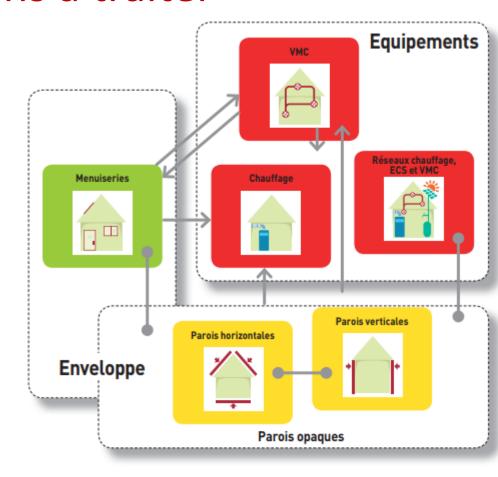


Un renforcement de l'isolation de l'enveloppe peut entrainer une dégradation du confort d'été, si rien n'est fait pour redimensionner les systèmes de ventilation et limiter les apports thermiques.

• Qualité de l'air intérieur

Une amélioration de l'étanchéité à l'air du bâtiment peut provoquer une baisse de la QAI.

La ventilation naturelle ne traite pas cette problématique et une ventilation simple flux induit des pertes d'énergies considérables.



Interactions : conséquences sur d'autres lots des actions menées sur un lot.

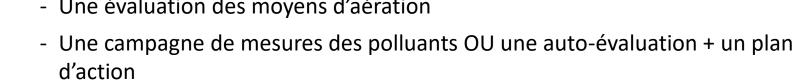
Interfaces: jonctions physiques entre deux lots.

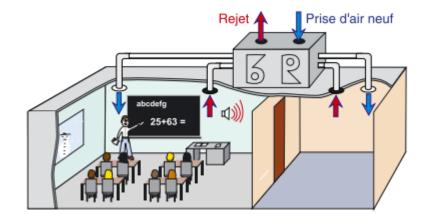


La ventilation et la qualité de l'air intérieur

Ventilation et qualité de l'air dans les écoles

- La ventilation est un enjeu majeur de confort, de santé, et énergétique dans les écoles
- Qu'attend-on de la ventilation?
 - √ ventiler ce qu'il faut (RSDT* à minima)
 - ✓ ventiler quand il faut : pendant les heures d'occupation
 - ✓ ventiler là où il faut : seulement dans les locaux occupés
- Depuis 2018 : obligation de surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches:
 - Une évaluation des moyens d'aération









Comment assurer la qualité de l'air ?

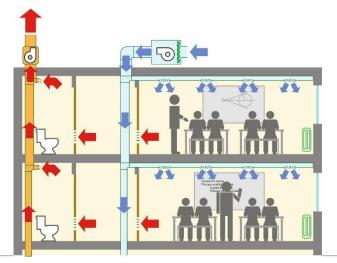
- Le CO₂ est une bon indicateur de confinement.
 L'indice ICONE prend en compte les niveaux de CO₂
 atteints pendant les période d'occupation.
- En parallèle, un travail sur les produits de ménage, l'ameublement et les revêtements permet de limiter les sources de polluants (COV, Formaldéhydes,...)

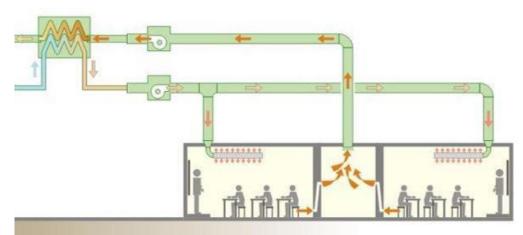


- Quel débit dans les classes ?
 - Les débit règlementaires dans les classes est de 15 m³/h/élève
 - D'après les instrumentations des différents BET, ces niveaux sont souvent insuffisants pour assurer une qualité de l'air suffisante → Une valeur de 25 m³/h/élève est recommandé
 - Résultats des instrumentations du département 38 dans les collèges : des débits de 20 m³/h/élève permettent de limiter le taux de CO2 à 1300ppm.

Quel système de ventilation?

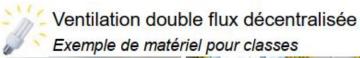
- La **ventilation naturelle** ne permet pas d'assurer une qualité d'air intérieure suffisante.
- L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment implique d'augmenter son étanchéité à l'air, ce qui dégrade encore plus la qualité de l'air, car le renouvellement d'air n'est plus assuré par les défauts d'étanchéité.
- La **ventilation simple flux** est moins chère et moins complexe, mais elle ne permet pas d'économie d'énergie.
- Seule la **ventilation double flux** avec échangeur thermique garantit à la fois la qualité de l'air et la performance énergétique.





Quel système de ventilation?

- La double flux centralisée : un encombrement important des réseaux (plus complexe en rénovation)
- La double flux décentralisée permet de largement diminuer les linéaires de réseaux, leurs tailles et le nombre de passage de gaines
- Veiller à la prise en compte dès le Programme du **risque acoustique**, des consommations électriques et anticiper dès l'Esquisse la taille des réseaux





Source : Hélios Airmaster AMP Débit jusqu'à 1200 m3/h

Veiller à limiter la vitesse d'air et la température de soufflage



Confort : quelle vitesse et température de soufflage ?

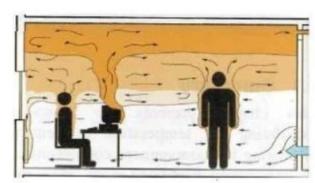
Vitesse et température d'air

Pour éviter les sensations de "courant d'air" ou de "masse d'air" dans la zone d'occupation, la diffusion de l'air doit respecter les performances suivantes (issues de la norme DIN 1946 et de la pratique):

Grandeurs à respecter	Où?	Combien ?	
Vitesse de l'air.	Zone d'occupation (à 1,8 m de haut).	max : 0,2 m/s.	
Vitesse de l'all.	Le long des murs (à 1,8 m de haut).	max : 0,4 m/s.	
facut de terresérature de la Parelliana	Zone d'occupation.	max:+1,5°C (chauffage).	
Écart de température dans l'ambiance.	Zone d'occupation.	max:-1°C (en refroidissement).	

Source: Energieplus

Un retour d'expérience intéressant du bureau d'étude Enertech sur le mode de diffusion d'air par déplacement :



1

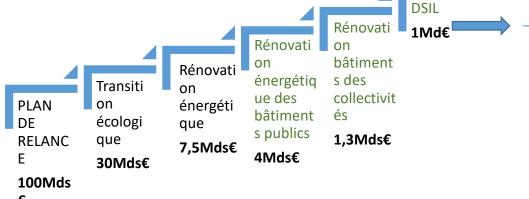
Principe: diffusion d'air à très faible vitesse (< 0,1 m/s, très **confortable**) en partie basse



L'air remonte comme un « piston » et remplace l'air vicié par de l'air neuf, sans mélange (très bonne QAI)

Opportunités de financement DSIL et Plan de Relance





communaux et intercommunaux
650M€

Rénovation énergétique des bâtiments des conseils départementaux
300M€

Equipements sportifs
50M€

Rénovation énergétique des

bâtiments

- **Volume de financement Isère :** 36M€ (x4 par rapport aux montants classiques). La dotation peut financier également des investissements pour des véhicules, l'éclairage...
- **Projets finançables**: Pour investissement et études préalables si celles-ci ne sont pas démarrées. Pour projets à mise en place rapide: engager l'opération avant le 31/12/2021 ou livraison prévisionnelle avant le 31/12/2022.
 - Pour les projets de rénovation énergétique, un objectif de réduction 30% des consommations doit être fixé.
- **Process**: Travaux lancé avant juin 2022, OS faisant foi. Validation des dossiers sous 2,5 mois. Les marchés de travaux ne doivent pas être signés avant le dépôt de dossier, mais les travaux doivent démarrer dans les 6 mois qui suivent.
- Montant de l'aide : 25% montant HT (pas de plancher ou plafond). Pas de règle de non-cumul.

 $\frac{https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Finances-locales/La-dotation-de-soutien-a-linvestissement-public-local-DSIL/Dotation-de-Soutien-a-l-Investissement-Public-Local-DSIL}{}$



Dotation d'Equipements des Territoires ruraux

- Projets finançables: Construction ou rénovation d'écoles, crèches, salles à vocation sportive scolaire, piscine intercommunale, mairie... Réservé aux communes « rurales »: toutes les commues de la Metro sauf: CHAMP SUR DRAC, DOMENE, ECHIROLLES, EYBENS, FONTAINE, FONTANIL CORNILLON (LE), GRENOBLE, JARRIE, MEYLAN, PONT DE CLAIX (LE), SAINT EGREVE, SAINT MARTIN D'HERESSEYSSINET PARISET
- **Process**: Échéance 2021 au 15/01, opération devant démarrer dans les 6 mois après attribution.
- Montant de l'aide : 20 à 30% du montant HT (dépense subventionnable plancher 5000€, plafond à 1M€). Bonus +10% si construction en bois certifié « bois des Alpes ».

https://www.isere.fr/aides-aux-collectivites-en-investissement

Dotation Territoriale – Département Isère



- Projets finançables: 2 projets maximum par commune et par an.
- **Process** : Dossier à déposer fin octobre de l'année précédente et attribution en début d'année suivante pour inscription au budget. Après signature des OS, la commune peut transmettre sa demande de versement de la subvention.
- Montant de l'aide : 22,5% du montant HT avec un plafond de subvention 425 000€ par projet, bonus montagne de 5% (alt>500m).

https://www.isere.fr/aides-aux-collectivites-en-investissement



Plan Ecoles – Département Isère



- Volume de financement Isère : 20 M€. Jusqu'à juin 2022
- Projets finançables : Construction et réhabilitation des écoles maternelles et primaires et des restaurants scolaires
- Process : Travaux lancé avant juin 2022, OS faisant foi
- Montant de l'aide : Pour les projets <300k€ = 60% du montant HT, pour les projets
 >300k€ = Bonus de 200k€ dans la limite de 20% montant HT

https://www.isere.fr/aides-aux-collectivites-en-investissement

Bonus Relance (ex Bourg Centre) - Région



- Projets finançables : Pour les communes de moins de 20k hab, notamment pour projets de rénovation des bâtiments publics
- **Process**: Dossier à déposer avant le 31/03/21, date limite démarrage travaux 30/06/21.
- Montant de l'aide : 50% du montant HT, max subventionnable à 200k€.

 $\frac{https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/378/289-realiser-des-operations-d-amenagement-dans-ma-commune-avec-le-bonus-relance-montagne-amenagement-duterritoire.htm}{\\$





Prêt GPI AmbRE – Banque des Territoires

- Offre de prêt : A hauteur de 100% du besoin jusqu'à 5M€ pour une durée de 20 à 40 ans.
- **Eligibilité**: Le maitre d'ouvrage doit avoir un objectif de réduction des consommations énergétiques d'au moins -30%

https://www.banguedesterritoires.fr/pret-gpi-ambre



Fond FEDER - Europe

- Projets Finançables: Projets conséquents (>500k€) avec thématique cible Transition verte et numérique / Réhabilitation énergétique. Les dépenses doivent être engagées entre 01/02/2020 et 31/12/2023.
- Process: Actuellement en discussion avec la région pour la tranche 2021-2027.
 Dispositif bientôt présenté par la Région.
- Montant de l'aide : 30-35% des montants HT.

https://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu/programme-operationnel-federfse-2021-2027



Opération Cocon 38 – Département Isère



- Offre de service : Isolation des combles perdus de bâtiments publics avec un opérateur sélectionné par le département : Certinergy
- **Deux offres** : Clé en main (entreprise sélectionnée par le CD38) et une moins intégrée (choix de l'entreprise par la collectivité).

Certificats d'Economie d'Energie (CEE)



- Montant de l'aide: Fonction des fiches opérations concernés et du prix du prix de vente des CEE. Le niveau de performance des fiches par poste est en accord avec la réglementation en vigueur du PLUi Métropolitain.
- Plateforme Métro: La métropole a mis en place une plateforme pour faciliter le dépôt des dossiers et valoriser de façon groupée les lots.

https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie



Appel à projets "Rebond eau biodiversité climat 2020-2021" – Agence de l'eau



• **Projets Finançables :** Projets de désimperméabilisation des sols et de végétalisation, jusqu'à fin 2021?

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro 99396/fr/appel-a-projets-rebond-eau-biodiversite-climat-2020-2021

Fond Chaleur - ADEME



- Projets Finançables: Des projets de production d'énergie renouvelable (biomasse, chaufferie bois et réseau de chaleur, géothermie, solaire thermique...).
- Montant de l'aide: Fonction notamment du volume de production d'énergie.
- L'ADEME propose également un panel d'aide aux études de faisabilité (50% du coût de l'étude)

https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/99/289-installer-une-chaufferie-collective-au-bois-environnement-energie.htm

Pour de la veille des opportunités de financement, vous pouvez consulter le portail du gouvernement : https://aides-territoires.beta.gouv.fr



Opportunité de production d'énergies renouvelables

La rénovation d'un bâtiment scolaire est une opportunité pour étudier l'intégration d'une installation de production d'énergie renouvelable:

- Chaufferie Bois et réseau de chaleur
- Géothermie
- Centrale photovoltaïque





/!\ La DSIL est mobilisable également pour l'investissement dans des outils de production d'énergie renouvelable.

Bâtiment ayant un très bon potentiel de production solaire. La toiture est idéalement exposée.

De plus le poste de raccordement est sur le site, ce qui simplifiera les travaux pour un raccordement.



Retours d'Expérience sur le confort d'été

- 1. SPL ALEC : méthodologie confort d'été
- 2. Sassenage: montage + simulation thermique dynamique GS des Pie

<u>Problématique</u>

Des conditions estivales de plus en plus marquées, y compris en mai-juin et septembre

+

Des bâtiments sensibles aux surchauffes : souvent peu isolés, très vitrés et sans ventilation, et des salles de classes bien remplies

>> Apparition d'inconforts dans les écoles dès fin mai et jusqu'à fin septembre.

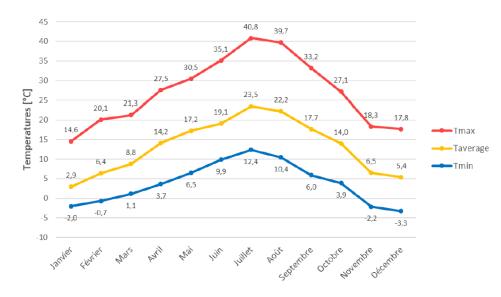


Figure 8: Température mensuelles min, max et moy - Données Grenoble-CEA, 2020



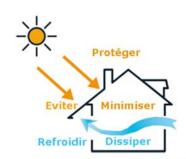
Comment maintenir des conditions de confort acceptables pour les enseignants et les élèves, sans recourir à des solutions de rafraichissements actifs type climatisation pour des bâtiments fermés en juillet et août?

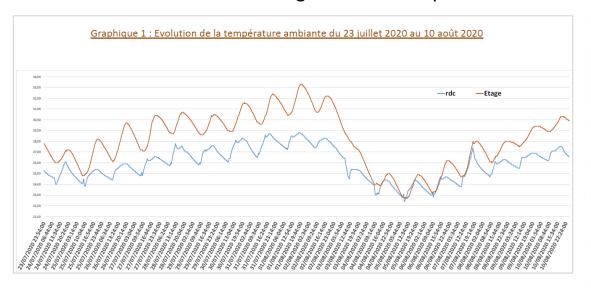


Méthodologie d'intervention

1. Objectiver et comprendre avec les moyens internes et/ou ALEC

- Qualifier les remontées des occupants
- Mener des campagnes de mesure de température
- Réaliser des autodiagnostics de site pour identifier les faiblesses





Contexte-de-la- demande*:¤	*	
		Unages Unages Vernillation Octubrine Apports Internen Indication hits Internen
п	Constats#	Pistes-d'amélioration-à-étudier¤
Environnement- extérieur¤	1 1 1 1	п
Protections- solaires¤	1 1 1	п
Apports-internes#	1 1 1	и
Isolation¶ (toiture-en- particulier)¤	1 1 1	и
Ventilation- nocturned	1 1 1	и
Usages¤	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	п

Méthodologie d'intervention

2. Commander une étude détaillée par simulation thermique dynamique

→ S'appuyer sur les compétences d'un bureau d'études pour comprendre la dynamique propre au site, et élaborer des scenarios de travaux chiffrés. Fixer un objectif de nombre d'heures d'inconfort maxi en occupation : 50h maxi où T°> 28°C.

- Fichier météo avec conditions estivales marquées
- Intégration des masques solaires, lointains et proches, et de l'ambiance thermique proche (cour très minérale ou végétalisée)
- Modélisation du bâtiment, avec ses caractéristiques parois et équipements, dans sa globalité
- Analyse des effets de différents scenariis sur des zones défavorisées et vérifier l'atteinte d'obj.
- Chiffrage des scenarii de travaux



Méthodologie d'intervention

3. Elaborer un plan d'intervention sur les différents sites

- Action mini : protéger les vitrages (films solaires et protections extérieures) et ventiler naturellement.
 - → Potentiellement, réduction d'un tiers du nb heures inconfort.
- Action globale : rénovation complète, avec isolation des parois (par extérieur pour inertie), reprises des menuiseries + protections solaires, ventilation double-flux avec surventilation nocturne
 - → Potentiellement, réduction de 60 à 90% du nb heures inconfort. Env 30h d'inconfort résiduel avec des scenarii caniculaires.
- En intermédiaire :
 - Attention, si remplacement des menuiseries, prévoir une ventilation.
 - Questionner les surfaces vitrées : éclairage naturel vs apports solaires
 - Brasseurs d'air : augmenter la vitesse de passage de l'air sur la peau permet de rendre la surchauffe plus acceptable
 - Désimperméabilisation des cours d'écoles et jeux d'eau











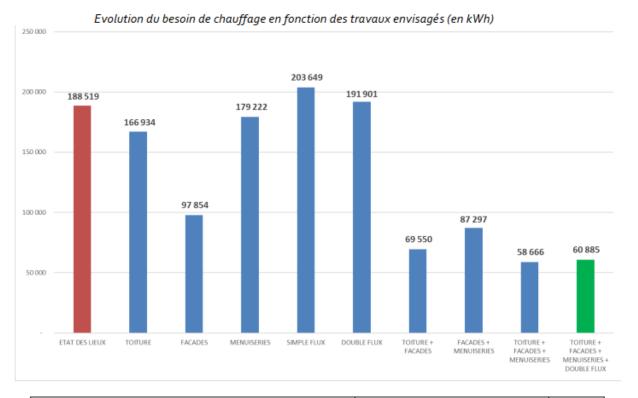
Commune de Sassenage – Rénovation GS des Pies





Commune de Sassenage – Rénovation GS des Pies

IV. 2. 10. BILAN



	BESOIN de C	HAUFFAGE	GAIN %
ETAT DES LIEUX	188 519 kWh	137 kWh/m ²	
TOITURE	166 934 kWh	121 kWh/m ²	-11.4%
FACADES	97 854 kWh	71 kWh/m ²	-48.1%
MENUISERIES	179 222 kWh	130 kWh/m ²	-4.9%
SIMPLE FLUX	203 649 kWh	148 kWh/m ²	+8%
DOUBLE FLUX	191 901 kWh	140 kWh/m ²	+1.8%
TOITURE + FACADES	69 550 kWh	51 kWh/m ²	-63.1%
FACADES + MENUISERIES	87 297 kWh	64 kWh/m ²	-53.7%
TOITURE + FACADES + MENUISERIES	58 666 kWh	43 kWh/m ²	-68.9%
TOITURE + FACADESE Y MENUISERIES POODELE FEUX	de 60 3885 ektwicola	^{re} 44 kWh/m²	-67.7%

Retours d'Expérience

Sassenage: montage + simulation thermique dynamique – GS des Pie

SPL ALEC : méthodologie confort d'été

SPL OSER: montage CPE – rénovation école Bel Air

SPL OSER – École Bel Air









SPL OSER - ALEC Métropole grenobloise

TITITITE

GENEP'Y 26/01/21



La SPL d'Efficacité Energétique - Actionnaires





- Création de la SPL d'efficacité énergétique fin 2012
- Début d'activité été 2013, avec 11 actionnaires
- La SPL Oser compte désormais 23 actionnaires :
 - La Région Auvergne-Rhône-Alpes,
 - 21 communes
 - Un syndicat d'énergies, le SIEL

La SPL OSER intervient majoritairement pour des communes Près de la moitié de ces communes ont 20 000 habitants ou plus

Actionnaires	Départment
Aix les Bains	73
Albertville	73
Ambérieu en Bugey	01
Annecy	74
Annemasse	74
Bellegarde sur Valserine	01
Bourg en Bresse	01
Eybens	38
Gières	38
Grenoble	38
Grigny	69
La Motte Servolex	73
Megève	74
Meyzieu	69
Montmélian	73
Passy	74
Pont de Claix	38
Rillieux-La-Pape	69
Roanne	42
Saint Fons	69
Saint Priest	69
Région Auvergne-Rhône-Alpes	
SIEL	42

Total nombre d'actionnaires : 23





Exemple de réalisation

Rénovation énergétique de l'école Bel Air à Eybens

BAREL ET PELLETIER (73)	Entreprise générale
SUPERMIXX (69)	Architecte
TPF Ingénierie (38)	B <mark>u</mark> reau d'études t <mark>h</mark> ermique
BATI P (73)	Économiste
EOLYA (38)	Maintenance

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR :









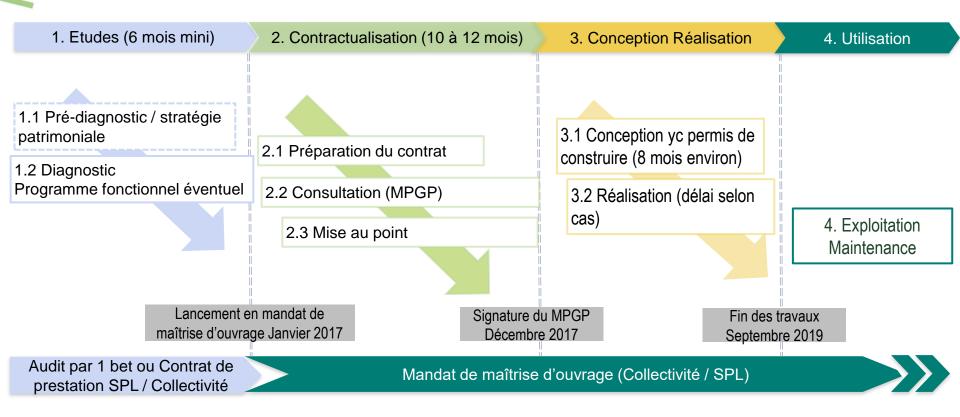






Déroulement opération en Marché Public Global de Performance (MPGP) (Exemple : Eybens Bel Air





Eybens Bel Air – avant travaux









Façades dégradées

Mur rideau favorisant les apports passifs mais générant inconfort estival et hivernal

Amiante dans les allèges menuisées et les dalles de sol

Cloisons non conformes vis-à-vis de la sécurité incendie

Chaudières anciennes



Eybens bel Air - objectifs du projet

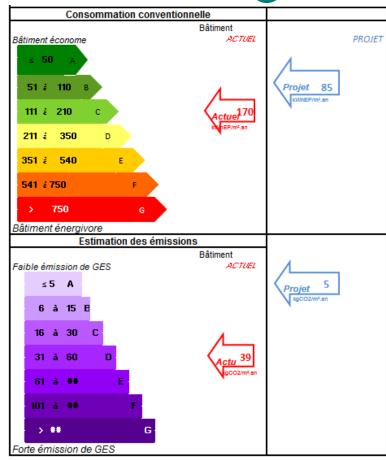
- 50% d'économie d'énergie primaire pour l'école élémentaire et l'électricité de la chaufferie
- Niveau BBC rénovation
- Requalification complète de l'école élémentaire
- Impact économique et environnemental sur l'ensemble du site Bel Air

Coût de l'opération: 2 213 000 € TTC



Projet co-financé par l'Union européenne (494 950 € de Fonds Feder)





Eybens bel Air – le projet



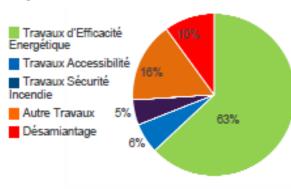
TRAVAUX PROGRAMMÉS

Caractéristiques du bâtiment

Surface: 1 230 m²
 Construction: 1973

· Usage : enseignement (élémentaire)

Répartition des coûts de travaux

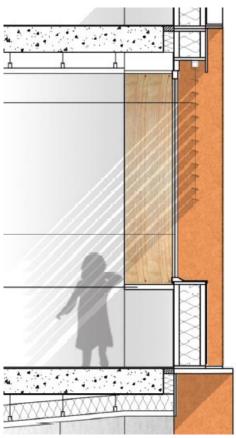


POSTE	DESCRIPTIF DES ACTIONS
Murs	Isolation thermique des murs par l'extérieur (R=4,8 à 5,2 m².K/W). Façade sud-est reconstruite en ossature bois avec des éléments en bois préfabriqués préisolés R=5.45 m².K/W.
Toiture	Isolation des toitures terrasses par 15 cm de polyuréthane (R=6.8 m².K/W)
Menuiseries	Menuiseries en bois-aluminium (Uw = 1,6W/m².K) équipées de brise-soleil orientable.
Plancher bas	Isolation en sous face des préaux par 10 cm de laine de roche (R=2.6m².K/W).
Production de chaleur	Création d'une chaufferie au bois déchiqueté (150kW) et au gaz naturel à condensation (210kW)
Réseaux de chauffage	Pompes de chauffage à vitesse variable. Désembouage et équilibrage des réseaux de chauffage.
Eclairage	Tubes T5 à haut rendement ou leds avec détection de présence.
Ventilation	Ventilation double flux avec récupération de chaleur et batterie chaude hydraulique.

Eybens Bel Air - travaux sur le bâti



- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des toitures et réfection de l'étanchéité
- Isolation du plancher des classes situées au dessus du préau
- Remplacement de toutes les fenêtres et portes extérieures
- Installation de brise-soleil orientables



Eybens Bel Air - travaux sur le bâti













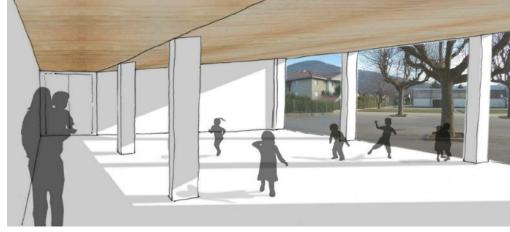


Eybens Bel Air - travaux sur le bâti





• Embellissement et requalification architecturale : le bois comme fil conducteur



- Réfection de sols, faux-plafonds, peintures et éclairages pour de nombreuses salles et circulations
- Réfection complète de sanitaires

Eybens Bel Air - travaux sur les équipements



- Création d'une chaufferie au bois et au gaz naturel
- Adaptations du réseau de chauffage et nouvelle régulation
- Ventilation mécanique double flux
- Réfection partielle de l'éclairage
- Nouvelle régulation du chauffage



Autres travaux

- Accessibilité : ascenseur, sanitaires pour personnes à mobilité réduite, signalétique, diverses adaptations
- Travaux d'embellissement
- Travaux de sécurité incendie : réfection de cloisons
- Retrait de matériaux amiantés

Eybens bel Air - après travaux









Rénovation énergétique qui entraîne pérennisation du bâti, amélioration du confort et des ambiances dans les classes

Eybens bel Air - après travaux





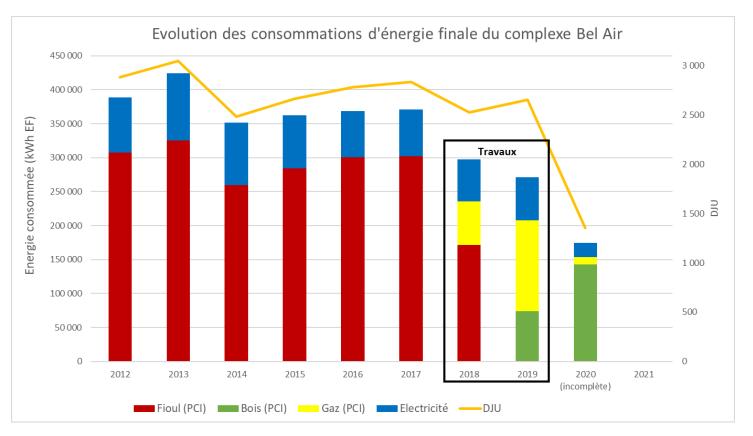






Eybens Bel Air - performance énergétique Suivi Juin 2020







Résultats Bâtiments communaux

- Résultats des premiers bâtiments livrés -

Les 15 écoles rénovées par la SPL OSER



'		v	₽ ¢	truction		Q ^E L	ravaux		'q'ever
Collectivité	Bâtiments publics concernés	Surface en In 2	Amée de cone	Contrat SPL	Signatureduce	Je Livrate ndest	Durke CPK	olo di kananie	the definate it
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Baudin	1581	1900 et	BEA		19/05/2016		55%	EF
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Robin	3 877	1906 et 1953	BEA	19/11/2014	19/05/2016	8 ans	55%	EF
Bourg-en-Bresse	École élémentaire Les Vennes	2 357	1932	BEA	19/11/2014	19/06/2016	8 ans	60%	EF
Annecy	Groupe scolaire Les romains	5 826	1963	BEA	19/12/2016	31/07/2018	8 ans	52%	EF
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	2 776	1960	BEA	05/12/2016	5 15/08/2018	8 ans	50%	EF
Grigny	Ecoles Joliot Curie	1 275	1969	BEA	13/07/2017	26/07/2019	8 ans	40%	EP
Eybens	Groupe scolaire Bel air	1 229	1973	MANDAT	01/08/2017	30/09/2019	8 ans	50%	EP
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	2 336	1964	BEA	03/10/2017	30/09/2019	6 ans	52%	EP
Grenoble	Ecole Elisée Chatin	2 465	1956	BEA	03/10/2017	30/09/2019	6 ans	12%	EP
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé	2 978	1964	BEA	03/10/2017	30/09/2019	6 ans	80%	EP
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	1 980	1957/1975	MANDAT	28/09/2017	31/08/2019	8 ans	50%	EF
Passy	Groupe scolaire Marlioz	2 047	1965/1975	MANDAT	28/09/2017	31/08/2019	8 ans	40%	EF
Passy	Ecole maternelle du plateau d'Assy	875	1967	MANDAT	28/09/2017	31/08/2019	8 ans	60%	EF
Aix-les-bains	Ecole élémentaire Marlioz	1 725	1959	MANDAT	26/02/2018	3 15/09/2020	8 ans	59%	EF
Annecy	Groupe scolaire du Cep	2 780	1972	MANDAT	22/06/2018	31/08/2020	8 ans	47%	EF



Les programmes de travaux

						.vt.	9 0
Collectivité	Bâtiments publics concernés	Menuiser	astes Isolation	ed des led des to hui	VW day	Judle flut s les classe Certifal	southidue de plait
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Baudin	V	EXT/INT	Terrasses			Gaz
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Robin	V	EXT	Combles et terrasses			Gaz
Bourg-en-Bresse	École élémentaire Les Vennes	V	EXT				Gaz
Annecy	Groupe scolaire Les Romains	maternelle uniquement	EXT/INT gymnase	Toiture terrasses		V	Gaz
Bourg-en-Bresse	École élémentaire Saint-Exupéry	V	EXT	Combles		V	Chauffage urbain
Grigny	École Joliot Curie	Classes	EXT	Combles	V		Gaz
Eybens	Groupe scolaire Bel air	V	EXT	Toiture terrasses	V		Chaufferie bois
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	V	EXT	Combles	V	V	Gaz
Grenoble	École élémentaire Elisée Chatin	sauf crèche	EXT/INT	Combles	V		Chauffage urbain
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé	V	EXT/INT	Combles	V	V	Chauffage urbain
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	V	EXT	Combles	V	V	Gaz
Passy	Groupe scolaire Marlioz	V	EXT	Combles	V	V	Gaz
Passy	École maternelle du plateau d'Assy	V	EXT	Complément en plafond	V		Chaufferie bois
Aix-les-bains	École élémentaire Marlioz	V	EXT	Combles et terrasses	V	V	Chaufferie bois
Annecy	Groupe scolaire du Cep	V	EXT	Toiture terrasses	V	V	Chauffage urbain





Les coûts associés



Collectivité	Bâtiments publics concernés	Coût Conception	Réalisation	Coût Opération				
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Baudin	1 791 902 € HT	1 133 € HT/m²	2 418 854 € TTC	1 530 € TTC/m²			
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Robin	1 632 662 € HT	421 € HT/m²	2 219 730 € TTC	573 € TTC/m²			
Bourg-en-Bresse	École élémentaire Les Vennes	1 309 505 € HT	556 € HT/m²	1 795 468 € TTC	762 € TTC/m²			
Annecy	Groupe scolaire Les romains	3 732 411 € HT	641 € HT/m²	5 018 534 € TTC	861 € TTC/m²			
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	1 875 611 € HT	676 € HT/m²	2 591 110 € TTC	933 € TTC/m²			
Grigny	Ecoles Joliot Curie	3 394 000 € HT	1 652 € HT/m²	4 767 488 € TTC	2 320 € TTC/m²			
Eybens	Groupe scolaire Bel air	1 608 000 € HT	1 308 € HT/m²	2 213 527 € TTC	1 801 € TTC/m²			
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	1 541 516 € HT	660 € HT/m²	2 086 492 € TTC	893 € TTC/m²			
Grenoble	Ecole Elisée Chatin	1 686 275 € HT	684 € HT/m ²	2 262 732 € TTC	918 € TTC/m²			
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé	2 138 580 € HT	718 € HT/m²	2 811 409 € TTC	944 € TTC/m²			
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	1 245 954 € HT	629 € HT/m ²	1 723 553 € TTC	870 € TTC/m²			
Passy	Groupe scolaire Marlioz	1 567 596 € HT	766 € HT/m²	2 168 486 € TTC	1 059 € TTC/m²			
Passy	Ecole maternelle du plateau d'Assy	771 357 € HT	882 € HT/m²	1 067 033 € TTC	1 219 € TTC/m²			
Aix-les-bains	Ecole élémentaire Marlioz	2 228 841 € HT	1 272 € HT/m²	2 978 056 € TTC	1 726 € TTC/m²			
Annecy	Groupe scolaire du Cep	2 735 847 € HT	984 € HT/m²	4 638 592 € TTC	1 669 € TTC/m²			
Moyenne hors Joli	ot Curie	1 847 575 € HT	809 € HT/m ²	2 570 970 € TTC	1 126 € TTC/m²			

Rénovation énergétique BBC : 1 150 € TTC/m² (hors extensions)

Augmentation récente des coûts travaux

Contacts



SPL d'Efficacité Energétique

5 rue Eugène Faure 38 000 Grenoble 04 76 22 55 34 contacts.spl@spl-oser.fr



La SPL OSER a reçu une aide financière du Fonds européen EEEF au lancement de son activité.



Les projets qui atteignent le niveau « BBC rénovation » peuvent obtenir des aides du FEDER.

Rendez-vous sur notre site internet :

www.spl-oser.fr

Voir notamment rubrique « Actualités »



La SPL OSER a obtenu le Prix du Jury au Trophées des EPL 2017, pour la rénovation énergétique de 5 lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Société Publique Locale d'Efficacité Energétique

ANNEXES



La SPL d'Efficacité Energétique – Statuts



Extraits article 2 des Statuts de la SPL d'efficacité énergétique :

La Société a pour objet, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'accompagner ses actionnaires dans la **mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique**, sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée....

A ce titre, la Société a pour objet :

La **rénovation énergétique complète des bâtiments et de leurs équipements** et dépendances, incluant des interventions lourdes d'amélioration du bâti, des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires...

Atouts de la SPL OSER



- Une mutualisation des compétences techniques et financières nécessaires à la rénovation énergétique et à la mise en place de marchés avec engagement de performance.
- Un atout supplémentaire pour les communes dans la recherche des aides financières, (appels à projets, FEDER)
- Une présence aux côtés de la collectivité depuis les études de faisabilité jusqu'à la phase d'exploitation du bâtiment rénové.
- Une évolution de l'approche intégrant les coûts d'exploitation, de GER, sur une durée fixée en concertation avec la collectivité.
- Le développement d'outils et méthodes facilement reproductibles, la capitalisation d'expériences pour la passation des marchés = économies sur le coût de l'opération.
- Un gain significatif sur les délais
- Un apport de moyens opérationnels supplémentaires pour la collectivité.
- La création d'une synergie entre les collectivités, élus et services, et la SPL.

Devenir actionnaire de la SPL OSER



Pour mémoire : une SPL ne peut intervenir que pour les collectivités locales qui en sont actionnaires.

Conditions pour devenir actionnaire :

- Prise d'actions à hauteur de 1 € par habitant, arrondi au millier d'€ supérieur (limite possible à 50 000 € si collectivité > 50 000 habitants)
- Chaque action vaut 10 €

Déroulement :

- 1. La SPL OSER diffuse les **Statuts**, **le pacte d'actionnaire** et les documents que la collectivité doit connaître, accompagné d'un projet de délibération.
- 2. La collectivité prend une délibération sur son intention de prendre des parts dans la SPL OSER
- 3. L'assemblée générale de la société a donné pouvoir au conseil d'administration de procéder aux augmentations de capital permettant l'entrée de nouveau actionnaires. Le **processus nécessite** 2 conseils d'administration de la SPL : un premier CA qui lance l'augmentation de capital.
- 4. Puis la Collectivité signe le bulletin de souscription des actions et verse les fonds
- La collectivité est officiellement actionnaire après le conseil d'administration qui constate la réussite de l'augmentation de capital

soit un délai moyen de l'ordre de 6 mois pour que la collectivité soit actionnaire

Le MPGP – critères de choix du Titulaire



Critère	Critère Sous-critère				
Valeur technique	Niveau de garantie et échéancier de l'obtention du niveau maximal de garantie après travaux :	10			
	Pertinence des solutions techniques, adéquation au référentiel technique, qualité architecturale	25			
	Propositions d'organisation de chantier en site occupé et moyens proposés pour respecter les délais de la phase de conception et de la phase réalisation		60		
	Plan de maintenance et GER	5			
	Plan de mesure de la performance énergétique et reporting	5			
	Plan d'implication des parties prenantes	5			
	Impact environnemental des matériaux et solutions techniques	5			
Prix	Coût global : études, travaux, prime de performance, maintenance, GER, sensibilisation des parties prenantes	40	40		
	Total		100		

La garantie de performance énergétique - principes



- Des objectifs fixés en amont au regard d'un historique de consommation
- Un marché global de performance énergétique passé avec un groupement d'entreprises comprenant les entreprises de travaux, l'architecte, le bureau d'études thermiques, l'entreprise de maintenance des équipements techniques
- Un mandataire du groupement d'entreprises, pilote de l'ensemble du processus et responsable de l'engagement de performance énergétique
- Durée totale du marché : 8 à 10 ans dont environ 6 à 8 ans d'exploitation

La garantie de performance énergétique



Objectif exprimé en kWh / assorti d'une plage de neutralisation

3 périodes de garantie :

- garantie partielle pendant les travaux,
- période probatoire après réception maxi 18 mois,
- période de garantie complète jusqu'à la fin du marché global

Pénalités progressives basées sur les dépassements de consommation :

En période de garanties partielle et probatoire, pénalité = dépassement consommation

En période de garantie complète, pénalité = dépassement consommation **X 2** la 1^{ère} année puis **X 5** les années suivantes

Prime de performance délivrée après une année pleine d'atteinte de la performance en période de garantie complète

Intéressement au résultat en cas de surperformance (50% titulaire / 50 % collectivité)

Projets livrés (2019)



Collectivité	Bâtiments publics concernés	Suffece en fr	kritee de ci	netruction Sp.	Signature du Ché	Durke Cafe	olo di gatati	the disherdies	olo feduction of	olo EMR adri	Modan operator	cout conception
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée Picasso Aragon (hors logements)	19 697	1985/1990	BEA	19/12/2016 23/08/2019	BBC Réno	41%	EP	50%	12%	6 174 449,00 €	261 €/m²
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée Simone Weil	7 993	1981	BEA	05/07/2017 30/01/2019	BBC Réno	40%	EP	29%	53%	2 537 907,00 €	265 €/m²
Grigny	Ecoles Joliot Curie	1 275	1969	BEA	13/07/2017 26/07/2019	BBC Réno / élémentaire	40%	EP	52%	-	3 972 907,00 €	1 652 €/m²
Eybens	Groupe scolaire Bel air	1 229	1973	MANDAT	01/08/2017 30/09/2019	BBC Réno	50%	EP	87%	38%	1 844 606,00 €	1 308 €/m²
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	2 336	1964	BEA	03/10/2017 30/09/2019	BBC Réno	52%	EP	28%	40%	1 738 743,00 €	660 €/m²
Grenoble	Ecole Elisée Chatin	2 465	1956	BEA	03/10/2017 30/09/2019	BBC Réno	12%	EP	20%	-	1 885 610,00 €	684 €/m²
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé	2 978	1964	BEA	03/10/2017 30/09/2019	BBC Réno / élémentaire	80%	EP	50%	60%	2 342 841,00 €	718 €/m²
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	1 980	1957/1975	MANDAT	28/09/2017 31/08/2019	BBC Réno	50%	EF	53%	13%	1 436 293,87 €	629 €/m²
Passy	Groupe scolaire Marlioz	2 047	1965/1975	MANDAT	28/09/2017 31/08/2019	BBC réno sauf logements	40%	EF	50%	4%	1 807 071,44 €	766 €/m²
Passy	Ecole maternelle du plateau d'Assy	875	1967	MANDAT	28/09/2017 31/08/2019	BBC Réno	60%	EF	95%	82%	889 193,99 €	882 €/m²
Bellegarde sur Valserine	Centre Jean Vilar	1 628	1990	AMO	15/11/2017 30/09/2019	BBC Réno	61%	EP	so	-	2 604 170,70 €	1 286 €/m²

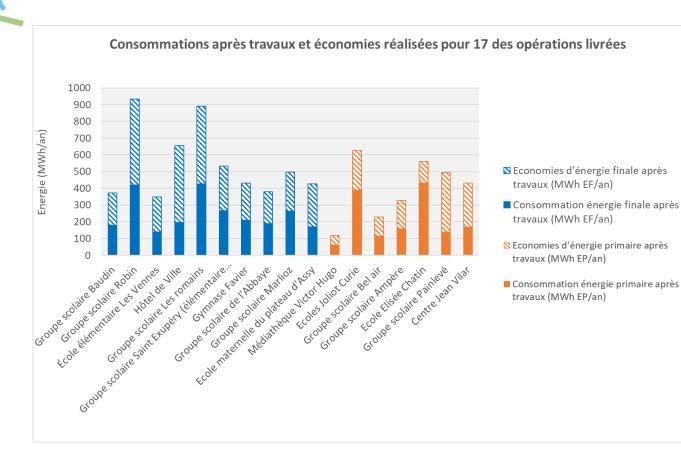
Projets livrés (2016-2018)



		Surface en mi	Année de con	Contat SPL	Signature discrete	Durke CPE	olo di del dinini	Lietelde inde	Trimaire	LINE ADTES	Mottor toberion ex	Cout Conception
Collectivité	Bâtiments publics concernés	Sunt	Anne	Cont	Sight Livre	Drie	olo datar	Ener	0/0/8-	10 Ex	Monte	Confession
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Baudin	1581	1900 et 1984	BEA	19/11/2014 19/05/2016	BBC Réno	55%	EF	57%	-	2 015 712,00 €	1 133 €/m²
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Robin	3 877	1906 et 1953	BEA	19/11/2014 19/05/2016	BBC Réno	55%	EF	62%	-	1 849 775,00 €	421 €/m²
Bourg en Bresse	École élémentaire Les Vennes	2 357	1932	BEA	19/11/2014 19/06/2016	BBC Réno	60%	EF	58%	-	1 496 223,00 €	556 €/m²
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée La Pléiade	13 450	1987	BEA	18/12/2014 18/09/2016	RT Globale	27%	EP	39%	15%	5 313 200,00 €	359 €/m²
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée De Montgolfier	4 475	1958 et 1978	BEA	18/12/2014 18/12/2015	RT Globale	40%	EP	80%	25%	1 411 863,00 €	269 €/m²
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée Camille Claudel	8 297	1980	BEA	18/12/2014 02/09/2016	RT Globale	45%	EP	65%	-	2 436 662,00 €	260 €/m²
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée Amblard	9 235	1939	BEA	18/12/2014 31/08/2016	BBC Réno	57%	EP	50%	41%	2 052 663,00 €	190 €/m²
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Lycée Les Canuts	10 830	1983	BEA	18/12/2014 31/08/2016	BBC Réno	40%	EP	49%	38%	3 987 717,00 €	333 €/m²
Annecy / Cran- Gevrier	Hôtel de Ville	2 711	1969	BEA	15/10/2015 15/02/2018	BBC Réno	70%	EF	83%	35%	5 589 222,00 €	1 865 €/m²
Montmélian	Médiathèque Victor Hugo	690	1988	BEA	19/10/2015 31/01/2017	BBC Réno	50%	EP	53%	-	834 063,00 €	1 021 €/m²
Annecy	Groupe scolaire Les romains	5 826	1963	BEA	19/12/2016 31/07/2018	BBC Réno / élémentaire	52%	EF	55%	8%	4 182 112,00 €	641 €/m²
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	2 776	1960	BEA	05/12/2016 15/08/2018	BBC Réno / élém + gym	50%	EF	43%	16%	2 159 258,00 €	676 €/m²
Bourg en Bresse	Gymnase Favier	2 628	1976	BEA	05/12/2016 01/07/2018	BBC Réno	51%	EF	53%	-	2 163 118,00 €	732 €/m²

Objectifs d'économies d'énergie par site





- 17 opérations dont 9 livrées en 2019 :
 - 9 groupes scolaires
 - 4 écoles
 - 1 gymnase
 - 1 centre culturel
 - 1 médiathèque
 - 1 hôtel de ville

De 40% à 70% d'économies d'énergie